

Photo(s)

Bulletin d'inscription(s) saison 2021-2022

Comment avez-vous connu Mélodie ?



Merci de remplir l'ensemble des informations demandées, elles nous sont utiles pour communiquer avec vous tout au long de l'année.

NOM et Prénom du représentant légal :

Adresse : CP : Commune :

☎ (domicile) : ☎ (portable) : ✉ (mail) :

Merci de **signer** le règlement intérieur au dos ➔

Liste des inscrits de votre famille	Niveau scolaire (classe) rentrée 2021-22	Nombre d'années de pratique musicale déjà réalisées	ÉVEIL MUSICAL* (à préciser)	PARCOURS DÉCOUVERTE*		COURS*			PRATIQUE(S) COLLECTIVE(S)* (seule(s) ou en dehors de celle obligatoire)	Adhésion et tarif(s) Partie réservée à l'école
				3 instruments à préciser (sauf guitare et piano)	+ Pratique collective (obligatoire)	Instrument (à préciser) ou chant	Individuel ou duo, durée et fréquence	+ Pratique collective (obligatoire pour les cycles 1 et 2)		
NOM : Prénom : Date naissance : __ / __ / __ ans	<input type="checkbox"/> JM <input type="checkbox"/> EM1 <input type="checkbox"/> EM2	- - -	<input type="checkbox"/> EM2 (Eveil Musical 2) <input type="checkbox"/> PC1 (Pratique Collective 1) Cycle Année Souhait location <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Indivi. <input type="checkbox"/> Duo min. /.....	Adh. : <input type="checkbox"/> 20 € ou <input type="checkbox"/> Prol. 2020-21 + tarif : €
NOM : Prénom : Date naissance : __ / __ / __ ans	<input type="checkbox"/> JM <input type="checkbox"/> EM1 <input type="checkbox"/> EM2	- - -	<input type="checkbox"/> EM2 (Eveil Musical 2) <input type="checkbox"/> PC1 (Pratique Collective 1) Cycle Année Souhait location <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Indivi. <input type="checkbox"/> Duo min. /.....	tarif : €
NOM : Prénom : Date naissance : __ / __ / __ ans	<input type="checkbox"/> JM <input type="checkbox"/> EM1 <input type="checkbox"/> EM2	- - -	<input type="checkbox"/> EM2 (Eveil Musical 2) <input type="checkbox"/> PC1 (Pratique Collective 1) Cycle Année Souhait location <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Indivi. <input type="checkbox"/> Duo min. /.....	tarif : €
Dès 3 élèves inscrits de la même famille pour une saison complète : - 10 %, soit - €										
NOM : Prénom : Date naissance : __ / __ / __ ans	<input type="checkbox"/> JM <input type="checkbox"/> EM1 <input type="checkbox"/> EM2	- - -	<input type="checkbox"/> EM2 (Eveil Musical 2) <input type="checkbox"/> PC1 (Pratique Collective 1) Cycle Année Souhait location <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Indivi. <input type="checkbox"/> Duo min. /.....	tarif : €

*** Pour remplir, se référer à la plaquette/site Internet ou se rapprocher de l'école de musique.**

Partie réservée à l'école – Carte adhésion donnée – Règlement (complet / rentré sur OT) :

Adhésion (règlement séparé du reste) : réglée le __ / __ / __ en chq N° banque espèces chq. vacances – Montant : €

Enseignement(s) : réglé(s) le __ / __ / __ en chq N° banque espèces chq. vacances e.pass N° – Montant : €

Autres lignes supplémentaires éventuelles :

ECOLE DE MUSIQUE MELODIE

PARTENAIRE DU



Code partenaire
576485097



Objectifs pédagogiques :

L'association école de musique Mélodie d'Orée-d'Anjou a pour objectifs principaux :

- développer et perfectionner les dispositions musicales des jeunes ;
- élever le niveau artistique des jeunes générations ;
- développer les pratiques musicales d'ensembles sous diverses formes.

Inscriptions et cotisations

Pour qu'une inscription soit valide, tout dossier doit obligatoirement être remis complet bien avant la rentrée au secrétariat.

Les bulletins comme les règlements ne seront pas acceptés par les professeurs lors des cours.

Les paiements doivent obligatoirement être effectués à l'inscription :

- l'adhésion familiale d'un montant de 20€, règlement séparé du reste, uniquement pour les nouveaux adhérents (l'adhésion 2020-2021 étant prolongée sur 2021-2022) ;
- la totalité des enseignements, échelonné en 1 à 10 fois si règlement(s) par chèque(s).

Toute saison commencée est due. Les droits d'inscriptions ne sont pas restitués. Aucun remboursement en cours d'année.

En situation de confinement, et dans la mesure du possible, les enseignements sont maintenus en visioconférence.

Le tarif des cours à deux est applicable uniquement en cas de binôme disponible, dans le cas contraire la différence tarifaire avec le tarif individuel vous sera demandé.

Les chèques vacances papiers et e.pass culture sont acceptés.

Les tarifs sont fixés chaque année par le conseil d'administration. Un supplément est demandé pour chaque élève résidant en dehors d'Orée-d'Anjou ainsi qu'aux adultes. Ce supplément est révisable chaque année par le conseil d'administration.

La participation aux pratiques collectives est incluse pour tout élève inscrit à un cours.

Une réduction de 10% sur les inscriptions totales (hors adhésion et location(s)) est consentie aux familles dès 3 membres inscrits.

Chaque nouvel élève a droit à un cours d'essai, par la suite, et à partir du deuxième cours, la saison entamée est due.

L'inscription d'un élève en cours d'année est acceptée en cas de déménagement par exemple, et s'il est déjà inscrit dans une autre école de musique, dans la mesure des places disponibles.

L'inscription à l'école de musique Mélodie engage de ce fait à respecter le règlement intérieur.

Organisation des cours

L'année musicale s'organise de septembre à juillet sur 33 semaines + 1 semaine (auditions, concert, etc.).

Un minimum de 30 séances est garanti. Ces 30 séances comprennent les cours collectifs dispensés de manière occasionnelle.

Le calendrier des manifestations de l'école de musique Mélodie sera fixé par le conseil d'administration en début d'année scolaire.

Participation indispensable à 1 audition, concert ou prestation minimum dans l'année.

Une assiduité rigoureuse et un suivi très sérieux du programme sont indispensables pour une bonne réussite musicale.

Absences

Absence d'un professeur : les cours non assurés pour convenance personnelle seront récupérés.

Absence d'un élève : toute absence doit être signalée. Les absences des élèves ne seront pas récupérées.

Droit à l'image

L'école de musique Mélodie est amenée à faire des photos ou vidéos des élèves afin de les utiliser et les diffuser. La signature de ce règlement intérieur vaut acceptation. Si vous n'êtes pas d'accord, merci de remplir le coupon réponse de l'autorisation parentale (document à demander au secrétariat), valable aussi pour les élèves majeurs.

Règlement Général sur la Protection des Données (RGDP)

Vos données personnelles ainsi que celles des membres de votre famille (noms, prénoms, dates de naissances, adresses postales, téléphones, adresses mails, etc.) sont collectées et utilisées, avec votre consentement par la signature de ce présent règlement intérieur, uniquement par l'association école de musique Mélodie, de manière informatique ou par papier, pour : gérer et tenir à jour la liste des élèves et adhérents, envoyer aux adhérents et élèves des informations utiles tout au long de la saison, etc.

Elles sont conservées plusieurs années pour archivage et gestion administrative.

Pour exercer vos droits sur vos données, et pour toutes informations, veuillez vous adresser au secrétariat (coordonnées ci-dessous).

Secrétariat

Les jours d'ouverture du secrétariat sont le mercredi de 9h à 12h et de 15h à 17h, et le vendredi de 15h à 17h.

Au Centre Socioculturel Rives de Loire - 20 rue JFA Chenouard – Drain 49530 ORÉE-D'ANJOU

Tél. : 02.40.98.15.69 – Mail : accueil@ecolemusiquemelodie.fr – Site Internet : www.ecolemusiquemelodie.fr

Direction Coordination

Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter Claudie TOUBLANC (06.63.22.74.24 – direction@ecolemusiquemelodie.fr)